



Projet de Contrat Natura 2000 sur la Garonne en Aquitaine Restauration d'une annexe hydraulique

Fiche synthétique du projet – version 2 (mai 2019)

Nom du porteur de projet : FDAAPPMA 33
Site Natura 2000 concerné : La Garonne - FR7200700

**Nom du projet : Réhabilitation d'une annexe hydraulique au pied de la
commune de Saint Macaire (33)**

Contact :

Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Gironde.

Accueil : 05.56.92.49.48

Sophie de Lavergne : sophie.delavergne@peche33.com / Jean Martin : jean.martin@peche33.com

Table des matières

1	Description du contexte	3
2	Localisation du projet.....	3
3	Etat des lieux / diagnostic synthétique du site.....	5
3.1	Préambule.....	5
3.2	Etat des lieux des habitats naturels et espèce floristique et faunistique à enjeu	7
3.2.1	Habitats naturels en présence	7
3.2.2	Espèces floristiques à enjeu en présence.....	8
3.2.3	Espèces faunistiques à enjeu en présence.....	9
3.3	Enjeux écologiques	10
4	Travaux de génie écologique programmés :	11
4.1	Liste des actions et objectifs.....	11
4.2	Programmation des actions et coût estimé	13
5	Effets attendus sur les habitats et les espèces	18
5.1	Espèce patrimoniales (hors espèces d'intérêt communautaire) concernées :	19
	Annexe 1 : Diagnostic écologique du site de St Macaire préalable à la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 (Rivière Environnement décembre 2018).....	20

1 Description du contexte :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de la Garonne en Aquitaine porté par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), la fiche action A7 concerne la restauration et l'entretien des bras morts qui a pour objectifs opérationnels :

- Maintenir et restaurer les habitats des différentes espèces piscicoles utiles à l'ensemble de leur cycle de vie.
- Maintenir et restaurer les zones humides.
- Restaurer et maintenir les annexes hydrauliques.

En parallèle la mission d'animation des Zones Humides d'intérêt Piscicole, portée par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde, œuvre depuis 2013 pour l'amélioration des connaissances et le développement de projet de restauration et conservation des zones humides alluviales en Gironde. Rappelons également que d'après le PDPG de la Gironde (Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles élaboré par la Fédération de pêche de Gironde – 2008/2010), le contexte piscicole de la Garonne est évalué comme dégradé. La restauration de zones humides alluviales constitue un axe majeur pour l'amélioration l'état de ce contexte piscicole dont l'espèce repère est le brochet.

Ainsi, suite à un contact pris avec l'animateur Natura 2000 début 2018, la Fédération a proposé pour la mise en place d'un contrat Natura 200 (non agricole et non forestier), une annexe hydraulique située dans le périmètre du site Natura 2000 au bas de St Macaire et identifiée par ses équipes comme intéressante à restaurer.

Dans ce cadre, après rencontre et contact pris avec le propriétaire et la commune de Saint Macaire, la Fédération a donc déposé en avril 2018 un pré-projet de restauration auprès de la Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne et du SMEAG. Validé en juin 2018, il a été complété et agrémenté suite au diagnostic écologique réalisé par le bureau d'étude Rivière Environnement (cf. annexe 1) entre les mois d'août et novembre 2018 et à l'inventaire de la faune piscicole effectué par la Fédération en novembre 2018. Le projet définitif a donc été déposé fin février 2019 et retenu début avril par la DDT 47 et le SMEAG. Le dossier suivant synthétise le diagnostic du site réalisé avant restauration et le programme d'actions prévus pour 5 ans (2019-2023).

2 Localisation du projet

La Figure 1 suivante localise le site au sein du site Natura 2000.

Le site se situe au pied de St Macaire, en rive droite de la Garonne. Il est situé sur une ancienne île de la Garonne, dont le bras secondaire a aujourd'hui disparu.

Les propriétaires sur le site sont :

- un propriétaire privé : Mme Lafoscade
- et l'Etat en bordure de Garonne.

A noter que le site est encadré par des parcelles de propriété communale (Saint Macaire).

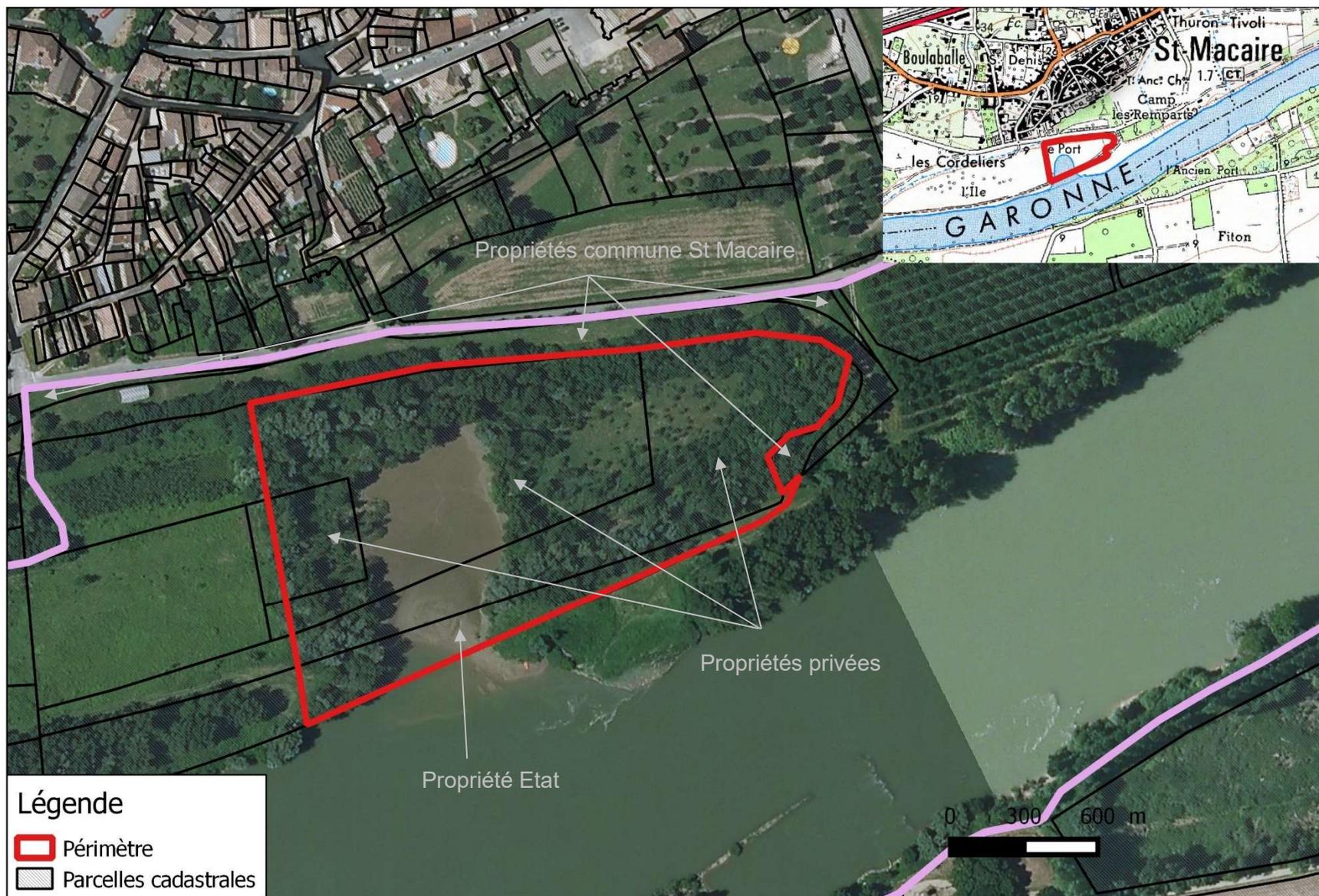


Figure 1 : Localisation du site

4/21

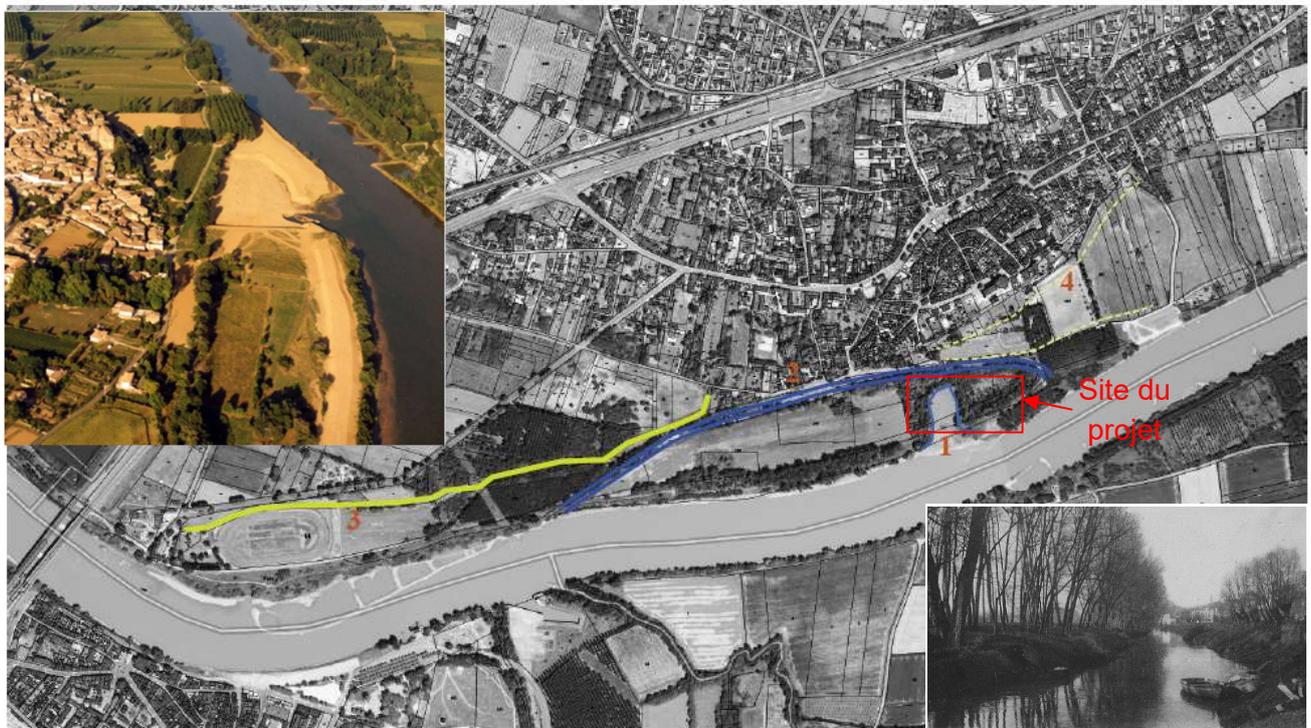
La surface totale des parcelles retenues dans le périmètre du projet est de 3,2 hectares dont :

- Parcelle n° :
- Parcelle n° :
- Parcelle n° :
- Parcelle n° :

3 Etat des lieux / diagnostic synthétique du site

3.1 Préambule

L'étude pré-opérationnelle d'aménagement et de de gestion des bords de Garonne à Saint Macaire portée par la commune en juin 2017 (cf. Figure 2 ci-dessous), indique que ce site est une « ancienne gravière [...] mais qui n'a pas été menée à bout ». La figure localise également l'ancien canal au



Les traces naturelles en lien avec la Garonne

1. L'ancienne gravière en cours d'alluvionnage
2. l'ancien canal, aujourd'hui remblayé
3. la digue de protection des crues
4. Les terrasses

Figure 2 : Photographie aérienne du site (au centre), photographie vue du ciel de la gravière (en haut à gauche) et photographie de l'ancien canal (en bas à droite) – source Atelier Lavigne, architectes associés et al., 2017

D'après cette même étude, dans lequel les enjeux environnementaux ont été identifiés le site du projet est identifié comme zone humide et présente un enjeu fort en termes de milieux naturels (cf. Figure 3 et Figure 4)

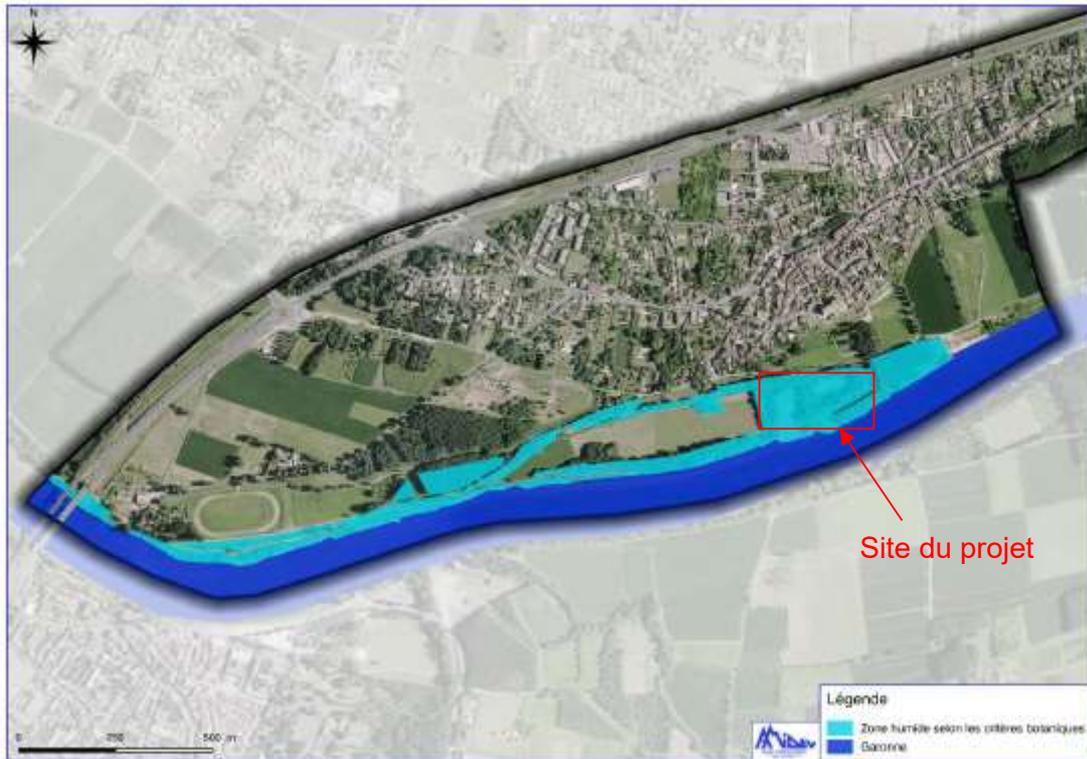


Figure 3 : Zones humides recensées sur le secteur (source : Amidev, 2017 dans Atelier Lavigne, architectes associés et al., 2017)

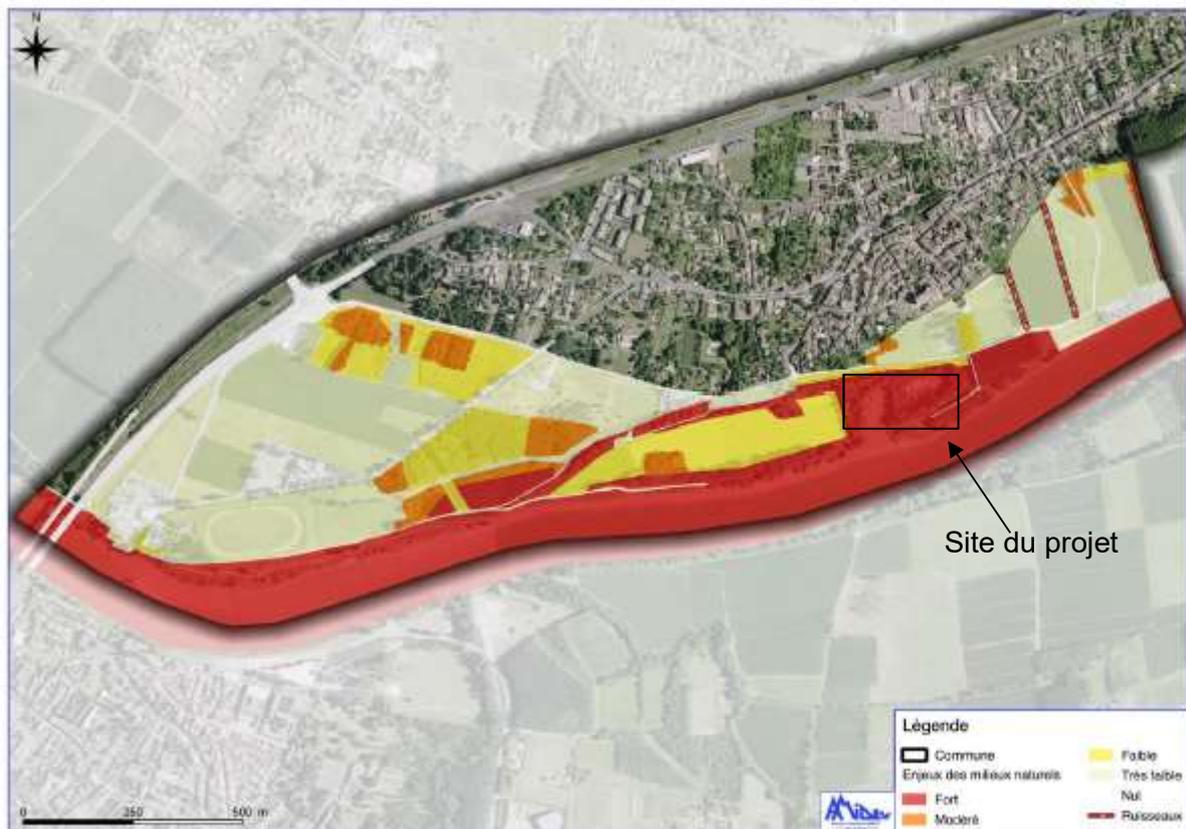


Figure 4 : Enjeux des milieux naturels (source : Amidev, 2017 dans Atelier Lavigne, architectes associés et al., 2017)

3.2 Etat des lieux des habitats naturels et espèce floristique et faunistique à enjeu

3.2.1 Habitats naturels en présence

D'après des inventaires sur le terrain réalisés Rivière Environnement dans le cadre du diagnostic écologique en 2018, les **habitats naturels** suivant ont été identifiés (cf. Figure 5) dont **3 d'intérêt communautaire** (cf. Tableau 1 :).



Nom	EUNIS	Corine Biotope	Surface (ha)	Habitat humide	Habitat d'Intérêt Communautaire
Communautés annuelles des vases fluviatiles	C3.53	24.52	0.43	Humide	3270
Forêt riveraine à <i>Fraxinus exelsior</i>	G1.22	44.4	2.5	Humide	91Fo
Fourrés ripicoles à <i>Salix</i>	F9.12	44.12	0.07	Humide	Non
Mare temporaire	C1.6	23	0.11	Humide	Non
Mégaphorbiaie eutrophe rivulaire	E5.41	37.71	0.16	Humide	6430
Prairie à l'abandon	E2.13	38.13	0.3	Non humide	Non
Vase nue des rivières	C3.63	24.51	0.21	Humide	Non

Tableau 1 : Habitats naturels présents sur l'aire d'étude (Rivière Environnement, 2018)

Figure 5 : cartographie des habitats naturels présents sur le site (Rivière Environnement, 2018)

Globalement d'après les inventaires réalisés, **les activités anthropiques** (espèces exotiques et déchets en particulier) **sont à l'origine de perturbations sur les habitats naturels présents** et amplifiés par la proximité de la Garonne, vecteur de dissémination des graines ainsi que la dynamique de fermeture du milieu qui favorisent l'implantation des espèces exotiques envahissantes.

La carte suivante (cf. Figure 6) localise les espèces exotiques envahissantes présentes sur le secteur

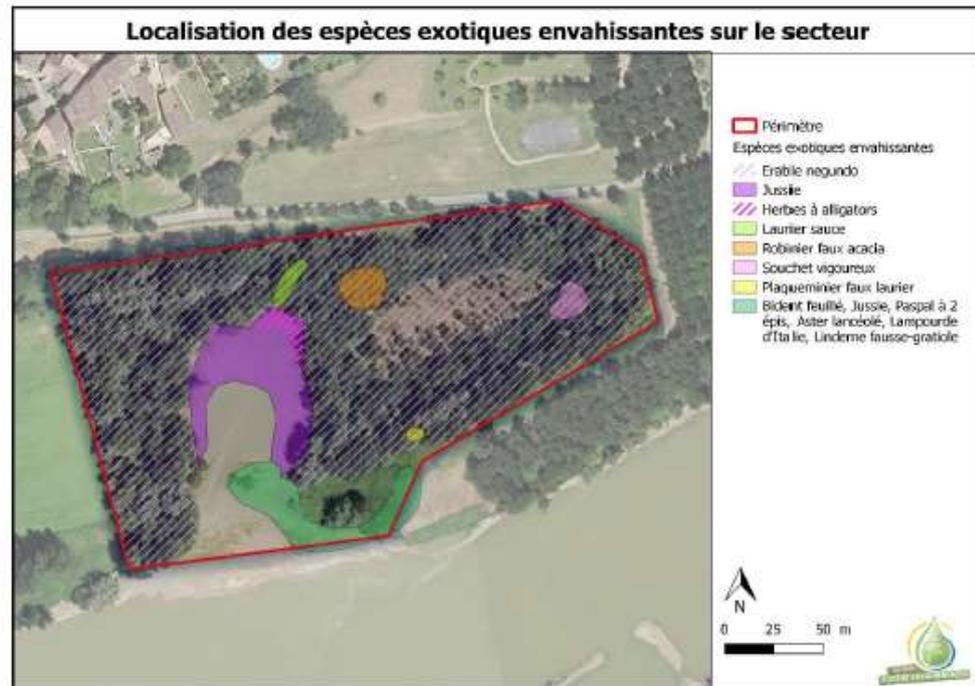


Figure 6 : localisation des espèces exotiques envahissantes du site (Rivière Environnement, 2018)

3.2.2 Espèces floristiques à enjeu en présence

Une liste des espèces floristiques identifiées par Rivière Environnement ou issues de la bibliographie est donnée en annexe 3 du rapport (cf. Annexe 1).

Il est indiqué que **la végétation en présence** est en grande partie **caractéristique des zones humides** confirmant les éléments de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement et de de gestion des bords de Garonne à Saint Macaire.

A noter l'observation ponctuellement sur le site (à l'entrée de la conche vaseuse, cf. Figure 8) d'une **espèce floristique déterminante ZNIEFF et protégée en région Aquitaine : le Sénéçon à feuilles de Barbarée (*Jacobaea erratica*)** (cf. Figure 7).



Figure 8 : localisation de l'habitat favorable du Sénéçon à feuilles de Barbarée sur le site (source Rivière Environnement, 2018)



Figure 7 : Sénéçon à feuilles de Barbarée

3.2.3 Espèces faunistiques à enjeu en présence

Une liste des espèces faunistiques identifiées par Rivière Environnement ou issues de la bibliographie est donnée en annexes 1 et 2 du rapport (cf. Annexe 1).

D'après l'étude de Rivière Environnement de 2018, le site présente :

- une fonctionnalité pour des espèces protégées dont :
 - **12 espèces d'oiseaux** dont le martin pêcheur d'Europe classé à l'annexe I de la directive oiseaux
 - **1 coléoptère**
 - **1 amphibien**

- une fonctionnalité du site pour des espèces d'intérêt communautaire du DOCOB dont :
 - **1 espèce de flore : l'angélique des estuaires**
 - **2 mammifères : le vison d'Europe et la Loutre d'Europe (alimentation et corridor)**
 - **1 poisson : le brochet spp. (reproduction).**

En complément à ces éléments mis en évidence par Rivière Environnement, **l'inventaire piscicole réalisé par la Fédération en novembre 2018 sur le site met en évidence la présence de la bouvière (*Rhodeus amarus*)** avec 11 individus adultes ou subadultes. Les informations ne permettent donc pas de savoir si l'espèce se reproduit sur la zone sachant d'autant plus qu'aucune observation de moule d'eau douce dans laquelle elle pond ses œufs n'a été faite. Ces éléments seraient donc à confirmer. C'est cependant une espèce d'eaux calmes et qui se retrouve sur des milieux peu profonds, stagnants (zones à brèmes), limoneux et avec une végétation aquatique développée. **Les habitats de vase nues et de communautés annuelles des vases fluviaux du site doit donc convenir à sa croissance (alimentation et refuge).**

3.3 Enjeux écologiques

D'après l'état des lieux réalisés par Rivière Environnement, les **enjeux écologiques** de chaque habitat ont été définis comme **fort et moyen selon les habitats** (cf. Tableau 2 et Figure 9).

De plus l'**état de conservation** de chaque habitat, défini à partir des menaces et des fonctionnalités des milieux, est **évalué comme moyen et mauvais**.

Enfin le **potentiel de restauration pour chaque habitat** a été caractérisé selon l'état de conservation, les actions de restauration réalisables et du gain possible d'un point de vue biodiversité des habitats concernés. Il **est évalué comme moyen à fort selon les habitats**.

Habitat	Intérêt écologique en lien avec la directive habitats faune flore	Potentialité d'accueil pour les espèces patrimoniales	Espèces d'intérêt communautaire du DOCOB concernées	Etat de conservation	Potentiel de restauration	Niveau d'enjeu écologique
Vase nue des rivières et communautés annuelles des vases fluviaux	Habitat d'intérêt communautaire - 3270	Bon	Vison d'Europe Mustela lutreola Loutre d'Europe Lutra lutra	Moyen	Fort	FORT
Forêt riveraine à Salix alba et Fraxinus excelsior	Habitat d'intérêt communautaire - 91Fo	Bon	Vison d'Europe Mustela lutreola Loutre d'Europe Lutra lutra	Moyen	Fort	FORT
Mégaphorbiaie eutrophe rivulvaire	Habitat d'intérêt communautaire - 6430	Moyen	Angélique des estuaires Angelica heterocarpa Vison d'Europe Mustela lutreola Loutre d'Europe Lutra lutra	Moyen	Moyen	FORT
Prairie l'abandon à /	/	Moyen		Mauvais	Fort	MOYEN

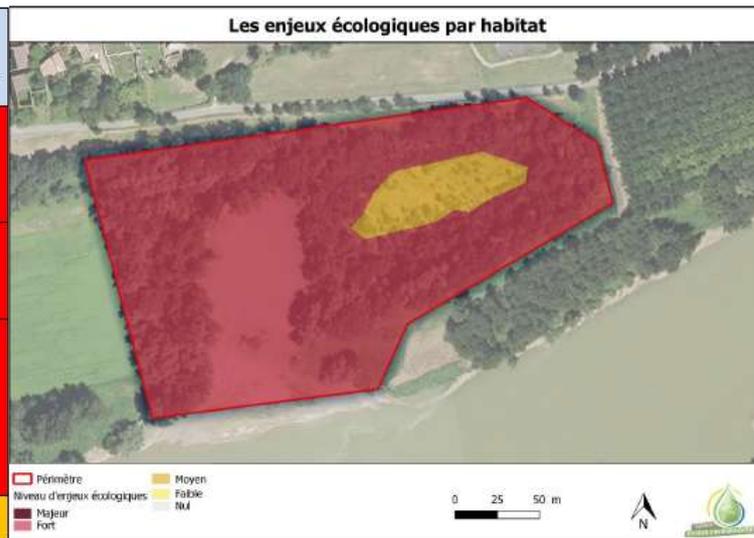


Figure 9 : carte des enjeux écologiques des habitats naturels du site (Rivière Environnement, 2018)

Tableau 2 : synthèse des niveaux d'enjeu écologique du site par habitat (Rivière Environnement, 2018)

Légende du tableau : critères de définition des enjeux écologiques globaux du site (Rivière Environnement, 2018)

Classes d'enjeu	Critères de classement
Fort	Typicité de l'habitat moyenne à bonne (nombre d'espèces indicatrices comprises entre 1/3 et 2/3). Surfaces restreintes de l'habitat aux échelles régionales et départementales, Une ou plusieurs espèces végétales et/ou animales patrimoniales aux échelles nationales, régionales et départementales ou plusieurs espèces végétales/animales peu communes aux échelles régionales et départementales présentes.
Moyen	Typicité de l'habitat moyenne (autour de 1/3 des espèces indicatrices présentes) Surfaces relativement importantes de l'habitat aux échelles régionales et départementales Pas d'espèces végétales/animales protégées remarquable et/ou quelques espèces végétales/animales protégées mais très communes ou peu communes aux échelles régionales et départementales.

4 Travaux de génie écologique programmés :

L'étude de Rivière Environnement de 2018 a préconisé et hiérarchisé plusieurs actions en fonction des habitats naturels présents, leur état de conservation et les enjeux écologiques associés (cf. Annexe 1 p : 23).

A partir de ces éléments et en fonction des faisabilités techniques, la Fédération a proposé et complété une programmation de travaux étalée sur 5 ans et détaillé ci-après.

4.1 Liste des actions et objectifs

Le Tableau 3 suivant présente l'ensemble des actions retenues et détaille par action :

- les objectifs,
- l'importance de l'action vis-à-vis des enjeux identifiés dans l'étude de Rivière Environnement en 2018 et détaille par rapport au DOCOB de la Garonne en Aquitaine, les habitats et espèces à enjeux concernées, la fiche action du DOCOB correspondante et la priorité de cette action inscrite au DOCOB.

				Lien avec le DOCOB		
Code action	Intitulé action	Objectif	Importance de l'action	Habitats et espèces à enjeux	Fiche action	Priorité du DOCOB
N24Pi	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	Permettre l'accès aux engins pour les travaux de restauration	Forte	/	/	/
N20P et R	Chantier d'élimination ou limitation d'espèces indésirables (E. negundo et Robinier faux acacia)	Contenir le développement de l'Erable negundo, voir l'éradiquer Protéger/restaurer l'habitat d'intérêt communautaire « Forêts riveraines à Fraxinus excelsior » - 91F0 Empêcher la fermeture de la prairie	Forte	Forêts riveraines à Fraxinus excelsior - 91F0	A18	1
N01Pi	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts	Maintien/ restauration de la diversité des milieux Favoriser les habitats d'intérêt communautaire des communautés annuelles des vases fluviaux – 3270, mégaphorbiaie rivulaire – 6430 Favoriser la présence d'espèces protégées (Angelica heterocarpa, Jacobaea erratica) Limiter la dispersion de l'Erable negundo	Forte	Communautés annuelles des vases fluviaux Mégaphorbiaie rivulaire – 6430 Angélique des estuaires Vison d'Europe Loutre d'Europe	A2	1
N11Pi	Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	Création d'habitats favorables à l'Angélique des estuaires Maintien de la diversité des milieux Favoriser l'implantation d'habitat d'intérêt communautaire, mégaphorbiaie oligohaline – 6430 Favoriser la présence d'espèces protégées (comme Jacobaea erratica)	Forte	Mégaphorbiaie oligohaline – 6430 Angélique des estuaires	A3	1
N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par broyage léger	Maintien/ restauration de la diversité des milieux Restauration de la prairie Limiter la dispersion des espèces exotiques envahissantes	Moyenne	/	A2	1
N15Pi	Restauration et aménagement des annexes hydrauliques	Restauration de l'annexe hydraulique Restauration de la diversité des milieux Création d'habitat favorable aux amphibiens et espèces piscicoles Lutter contre la pollution du paysage et la pollution chimique induite par la présence de déchets	Forte	Vison d'Europe Loutre d'Europe Brochet spp. Forêts riveraines à Fraxinus excelsior - 91F0	A7	2
N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	Maintien de la prairie Limiter la dispersion des espèces exotiques envahissantes	Moyenne	/	A2	1

Tableau 3 : Liste et hiérarchisation des actions prévues sur le site

A noter : Aucun des travaux prévus ne seront soumis à autorisation.

Concernant le **suivi des travaux et les suivis scientifiques** pour évaluer l'efficacité des actions :

- Le suivi de chantier, le contrôle du développement des espèces exotiques (E. negundo notamment) et le suivi de la gestion par fauche (10 jours environ répartis sur les 5 ans) seront assurés par un technicien de la Fédération (dans le cadre de la mission Zone Humide d'Intérêt Piscicole financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département, FEDER et la Fédération Nationale pour la Pêche en France)

- Suite à la dernière année de travaux (année 5), une évaluation de l'état des habitats après travaux (d'après l'étude initiale de Rivière Environnement, 2018) sera réalisée dans le cadre du DOCOB Natura 2000 de la Garonne en Aquitaine par la structure porteuse de l'animation (en lien avec l'action A20 du DOCOB)

4.2 Programmation des actions sur 5 ans et coût estimé

Le Tableau 4 détaille par année :

- les actions prévues,
- le linéaire ou le surface/volume des travaux,
- le coût estimé (en cours de réévaluation avec devis des entreprises).

Tableau 4 : détail des actions prévues par année

Année	Code action	Intitulé action	Détail des actions	Linéaire ou surface/volume d'intervention	Coûts estimés en euros (TTC)
2019	N24Pi	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	Création d'un chemin d'accès par recalibrage de berge en pente douce et mise en place d'une barrière (coupe et dessouchage des arbres sur le chemin avec la pelle prévu dans N01Pi)	4 m de large / pente 10% max	5540
	N20P et R	Chantier d'élimination ou limitation d'espèces indésirables (E. negundo et Robinier faux acacia)	Gestion de l'espèce invasive (E. negundo) par : - cerclage/écorçage sur le fût des individus en bords de conche, mare temporaire, boisement et annexe hydraulique en priorité	cerclage/ecorçage E. Negundo : 500 arbres	5000
	N01Pi	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts	1) Bucheronnage et export (entreposage en bordure chemin) des arbres présents sur le futur chemin d'accès (voir si dessouchage nécessaire ?) 2) Bucheronnage/coupe arbres sur place (mort et sur pied) sur la prairie actuelle et les abords et dans l'annexe hydraulique : 100 arbres environ de 30 cm de circonférence en moyenne sur la prairie actuelle et les abords + 10 m3 bois morts de l'annexe hydraulique 3) Arrachage à la pelle pour les arbres de moins de 20 cm de diamètre de la prairie et ses abords dont les souches ne peuvent pas être croquées 4) Ramassage rémanents avec pelle fleco/Entreposage en bout Est de la prairie des éléments pouvant être broyés 5) Broyage en copeaux (laissé sur place ou export) 6) Débardage (sterre) des troncs ne pouvant pas être broyés en bord de route 7) Croquage des souches à la dent becker mise sur la pelle sur la prairie agrandie 8) Remise à niveau (aplanissement) avec la pelle de la prairie agrandie	10000 m²	8800
	N11Pi	Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	Fixation du banc de sédiment par la plantation de 250 boutures de saule (saule blanc et roux)	100 m²	1080
	N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par broyage léger	Broyage mécanique de la prairie (Nord-Est du site) avec export des résidus de coupe	10000 m² broyage	950
	N15Pi	Restauration et aménagement des annexes hydrauliques	Enlèvement déchets (pneus et bidons - 3 m3) [Enlèvement des bois morts (embacles problématiques uniquement - 10 m3) prévu dans action N01Pi]	3 m3 dispersés sur 500 ml	80
	/	Gestion administrative et financière*	/	2,5 jours	672,84
SOUS-TOTAL TTC ANNEE 2019					22122,84
2020	N20P et R	Chantier d'élimination ou limitation d'une espèce indésirable (E. negundo)	cerclage/écorçage et/ou arrachage/coupe de jeunes pousses ou rejets	100 arbres	1000
	N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	entretien de la prairie (Nord-Est du site) par fauche/export	10000 m²	625
	/	Gestion administrative et financière*	/	2,5 jours	672,84
SOUS-TOTAL TTC ANNEE 2020					2297,84
2021	N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	entretien de la prairie (Nord-Est du site) par fauche/export	10000 m²	625
	/	Gestion administrative et financière*	/	2,5 jours	672,84
SOUS-TOTAL TTC ANNEE 2021					1297,84
2022	N20P et R	Chantier d'élimination ou limitation d'une espèce indésirable (E. negundo)	cerclage/écorçage et/ou arrachage/coupe de jeunes pousses ou rejets	100 arbres	1000
	N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	entretien de la prairie (Nord-Est du site) par fauche/export	10000 m²	625
	/	Gestion administrative et financière*	/	2,5 jours	672,84
SOUS-TOTAL TTC ANNEE 2022					2297,84
2023	N20P et R	Chantier d'élimination ou limitation d'une espèce indésirable (E. negundo)	Coupe, broyage et/ou export des troncs morts d'Erable Negundo suite au cerclage/écorçage des années précédentes sur les abords de la prairie, de l'annexe hydraulique et de la mare en priorité (arbre mort laissé sur pied pour les autres secteurs) 1) Bucheronnage/coupe arbres morts sur place 2) Ramassage rémanents avec pelle fleco/Entreposage en bout Est de la prairie des éléments pouvant être broyés 3) Broyage en copeaux (laissé sur place ou export) 4) Débardage (et mise en sterre) des troncs ne pouvant pas être broyés en bord de route	Arbres répartis sur 1,5 ha	2900
	N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	Entretien de la prairie (Nord-Est du site) par fauche/export	10000 m²	625
	N11Pi	Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	Si ouverture du milieu pas suffisante avec l'élimination de l'érable negundo, réouverture par coupe sélective des espèces arborescentes (en privilégiant le Frêne élevé) sur les ripisylves de la berge de la conche vaseuse, de l'annexe et/ou de la mare temporaire nord est 1) Bucheronnage/coupe arbres sur place 2) Ramassage rémanents avec pelle fleco/Entreposage en bout Est de la prairie des éléments pouvant être broyés 3) Broyage en copeaux (laissé sur place ou export) 4) Débardage (et mise en sterre) des troncs ne pouvant pas être broyés en bord de route	300 ml / 2000 m²	compris dans action N20P et R
	/	Gestion administrative et financière*	/	2,5 jours	672,84
SOUS-TOTAL TTC ANNEE 2023					4197,84
TOTAL TTC du contrat sur 5 ans (travaux et gestion administrative/financière)					32214,2
				<i>Total TTC sur 5 ans (travaux uniquement)</i>	28850
				<i>Total TTC sur 5 ans (gestion administrative et financière)</i>	3364,2

* le suivi de chantier, le contrôle du développement des espèces exotiques (E. negundo notamment) et le suivi de la gestion par fauche (10 jours environ répartis sur les 5 ans) seront assurés par un technicien de la Fédération (dans le cadre de la mission Zone Humide d'Intérêt Piscicole financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département, FEDER et la Fédération Nationale pour la Pêche en France)

Les cartographies suivantes (cf. Figure 10, Figure 11 et Figure 12) permettent également de localiser ces actions par année.

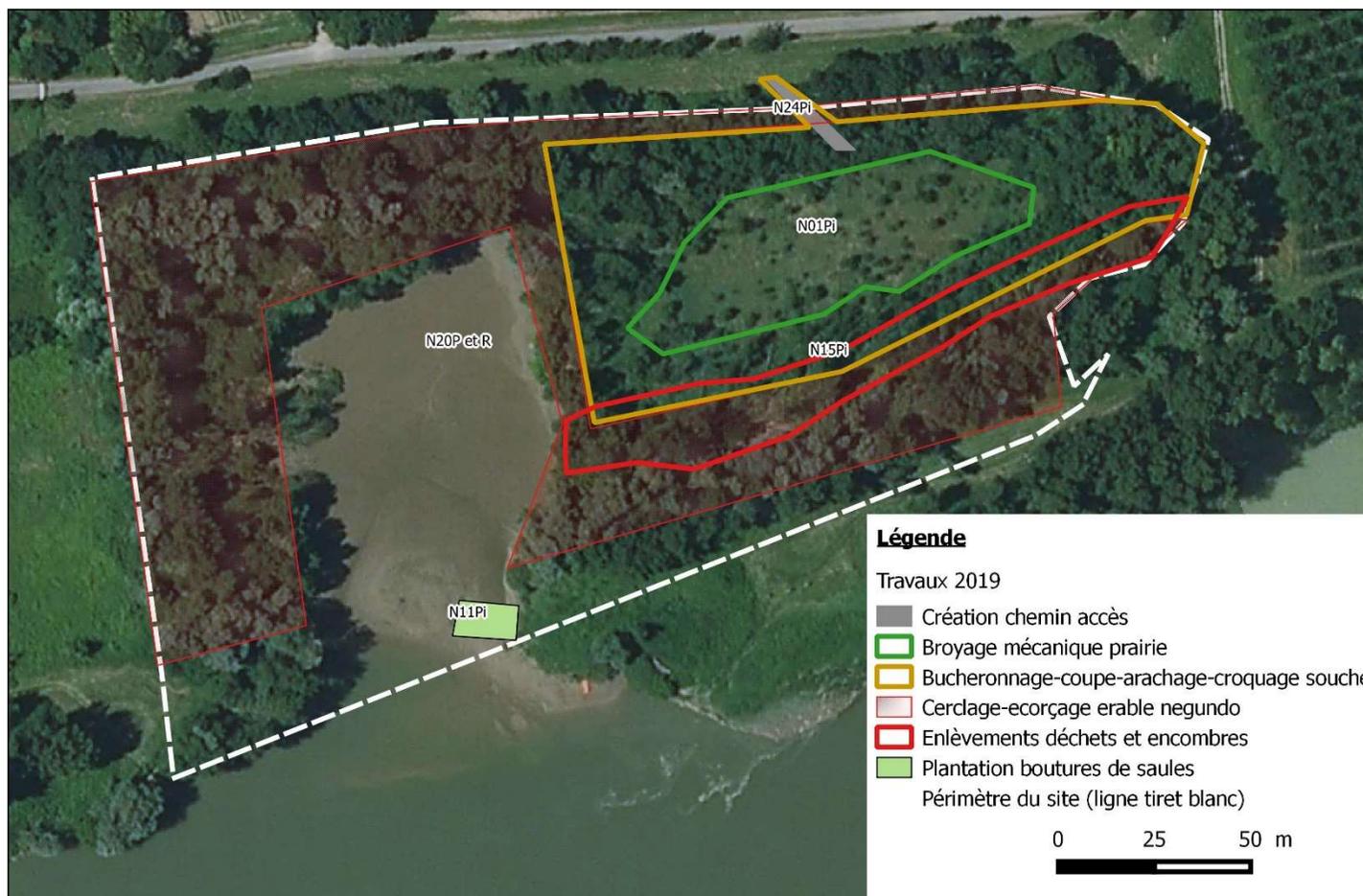


Figure 10 : Localisation des travaux prévus sur le site en 2019 (source : BD Ortho IGN, FDAAPPMA 33 2019)



Figure 11 : Localisation des travaux prévus sur le site de 2020 à 2022 (source : BD Ortho IGN, FDAAPPMA 33 2019)



Figure 12 : Localisation des travaux prévus sur le site de 2023 (source : BD Ortho IGN, FDAAPPMA 33 2019)

5 Effets attendus sur les habitats et les espèces

Le tableau ci-dessous liste les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents ou potentiellement présents et ceux ou celles favorisées avec les actions de restauration et de gestion du projet :

Habitats d'intérêt communautaire présents et favorisés avec la restauration/gestion	Pages atlas DOCOB	Espèces d'intérêt communautaire potentiellement présentes et/ou favorisées avec la restauration/gestion	Pages atlas DOCOB
Saulaies - Peupleraies arborescentes (P :14/33)	14	<i>Loutre</i>	/
Végétations annuelles des dépôts d'alluvions (P :14/33)	14	<i>Vison</i>	/
Berges vaseuses végétalisées (code habitat : 24.52)	Carto SIG	<i>Cordulie à corps fin</i>	/
Mégaphorbiaies à ortie (code habitat : 37.71)	Carto SIG	<i>Angélique des Estuaires</i>	/
Frênaies-chênaies des grands fleuves (code habitat : 44.4)	Carto SIG		
<i>Mégaphorbiaies Oligohaline (6430-5)</i>	/		

Effets sur la végétation :

L'ouverture de la végétation sera **favorable au développement des habitats de types roselière et mégaphorbiaies incluant potentiellement des mégaphorbiaies à Angélique des estuaires** compte tenu de l'augmentation de l'ensoleillement sur le site. La limitation voire la réduction de l'implantation de *E. negundo* sur le site **permettra la recolonisation du saule blanc suite à son recépage.**

La fixation du banc vaseux à l'entrée de la conche par plantation de bouture de Saule permettra uniquement une connexion par l'aval de la zone à la Garonne. Cette connexion aval à la Garonne permettra ainsi de protéger la zone lors des périodes de hautes eaux et limiter son envasement. De plus la fixation du banc ainsi que l'ouverture de la végétation (ripisylve de la conche notamment) pourra permettre le **développement d'habitats de types roselière et mégaphorbiaies incluant potentiellement des mégaphorbiaies à Angélique des estuaires** compte tenu de sa présence à proximité du site (présence avérée sur la commune de Barsac, source ORE mars 2015) et de l'alimentation de la conche par la Garonne en période de marée haute et de régime de crue.

Effets sur la faune piscicole :

Suite aux travaux de restauration et aménagement des annexes hydrauliques la zone pourra constituer une **zone de reproduction et de nurserie pour les espèces phytophiles**, notamment le **brochet** (espèce repère du contexte piscicole Garonne) mais également pour de **nombreux cyprinidés (hors espèces patrimoniales)**.

Cette zone pourra servir également **de zone de refuge** pour la faune piscicole en période hautes eaux notamment.

Enfin, l'augmentation des ressources alimentaires sur la zone (poissons) **favorisera l'utilisation de la zone par l'anguille pour son grossissement.**

Effets sur les amphibiens :

L'ouverture de la végétation (création de puits de lumière) permettant le **développement de végétation de type héliophytes augmentera le potentiel d'accueil pour les amphibiens** sur cette zone et notamment sur la mare.

Effets sur les mammifères (Loutre et Vison d'Europe) :

L'augmentation des ressources alimentaires disponibles (via l'augmentation de la présence des amphibiens et des poissons) sur le site, accompagné de la quiétude de la zone, sera potentiellement **favorable à la présence de la loutre et du vison sur le site.**

Effets sur les insectes (Cordulie à corps fin).

L'ensemble des travaux de restauration/entretien de la ripisylve (plantation de boutures de saules et la gestion des érables negundo) pourront être **bénéfiques au maintien des populations d'odonates dont la Cordulie à corps fin** qui affectionne les grands cours d'eau avec une ripisylve développée.

5.1 Espèce patrimoniales (hors espèces d'intérêt communautaire) concernées :

Anguille européenne : Espèce d'intérêt patrimoniale fort non prise en compte dans la DHFF.

Les zones humides constituent des zones de grossissement très importantes pour l'anguille européenne. L'augmentation des ressources alimentaire (espèce piscivore) ainsi que l'amélioration de la qualité de la connexion du site à la Garonne augmenterait l'accueil de cette espèce sur le site. Rappelons que cette espèce, classé en danger critique d'extinction par l'UICN, fait l'objet depuis 2007 d'un plan européen de sauvegarde imposant aux états membres de la Communauté Européenne des mesures de gestion par bassin versant. Elle est inscrite à l'annexe II de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, dite convention de Washington) fixant des règles de protection fasse à la surexploitation.

Brochet : Espèce d'intérêt patrimoniale fort non prise en compte dans la DHFF

Les zones humides constituent des zones de reproduction et de nurserie indispensables au cycle de vie du brochet compte tenu de sa reproduction phytophile (sur la végétation). Cette espèce, dites parapluie, est l'espèce repère du contexte piscicole 3338 – Garonne. La restauration de zone de fraie pour cette espèce participe alors à la conservation de cette espèce menacée par la disparition de ces zones indispensables à la réalisation de son cycle de vie. Rappelons que le brochet est considéré comme vulnérable par l'UICN en France.

La restauration de cette zone humide sera également favorable à tout un cortège d'espèces (oiseaux, amphibiens, insectes ...) inféodé aux zones humides.